



Flash Infos n° 2016-01

22 janvier 2016

Syndicat de l'Encadrement de la Jeunesse et des sports

Rendez-vous sur son site : <http://www.sejs.org>

Halte au déclassement des IJS : le SEJS boycotte la CAP

Les représentants du personnel élus sur la liste du SEJS ne siègeront pas à la CAP des IJS du 26 janvier 2016.

Pourquoi avons-nous décidé d'agir ainsi ?

Parce que notre patience a atteint les limites de ce que l'on peut admettre face à la dégradation de la situation des inspecteurs, face à cette sensation de déclassement et de relégation de nos missions dont beaucoup nous ont fait part, notamment à l'occasion des changements d'affectation liés à la mise en place des directions régionales recomposées dont la validation fait l'objet de la CAP.

Nous nous en excusons auprès des quelques collègues dont la situation devait être examinée **mais nous avons souhaité envoyer un signal fort et clair à ceux qui nous dirigent** : les IJS se battent pour la reconnaissance de leurs missions et de leur statut de corps d'encadrement.

Cette décision est difficile : jusqu'à présent, nous avons toujours privilégié le dialogue, nous avons régulièrement assisté à tous les CTM, en nous isolant d'ailleurs des autres syndicats de l'UNSA-éducation, parce nous jugeons notre attitude plus responsable et plus conforme à la culture du dialogue et de l'échange propre à ceux qui défendent la promotion des valeurs éducatives.

Toutefois, le SEJS ne peut cautionner la tenue d'une CAP relative aux mouvements consécutifs à la mise en place des directions régionales recomposées alors que de nombreux IJS sont délibérément écartés des chefferies de pôle et des postes de directeurs régionaux adjoints, souvent sans ménagement ni dialogue social.

Plus généralement, nous avons rencontré les responsables administratifs, les conseillers des cabinets. Ils nous ont écouté fort aimablement, sans ménager leur temps, et ont parfois énoncé des pistes de travail. Force est de constater qu'en dehors de quelques progrès à la marge, **aucun chantier n'a connu d'avancées déterminantes** et que **l'on recule même dans de nombreux domaines** : les indemnités, les taux de promotion, les emplois d'encadrement fonctionnels ou non, les effectifs en baisse constante...

Lors des CTM, lors des CAP nous n'avons eu de cesse d'attirer l'attention de l'administration et des conseillers des cabinets sur ces points, de leur demander de relayer nos revendications auprès des élus politiques, y compris en haussant parfois le ton ; nous l'avons fait dans un esprit constructif, en avançant des propositions, en produisant des notes, et des argumentaires, parfois même à la demande de l'administration : tout cela n'a servi quasiment à rien.

Inertie calculée, manque de ressources, de moyens ou impuissance face au guichet unique ? Ce n'est pas notre problème.

Avant d'en arriver à cette extrémité, nous avons consulté les membres du bureau national et les représentants du personnel. A une très large majorité il a été décidé de montrer notre exaspération. Le bureau national a aussi décidé de s'organiser pour mener une action plus offensive, reconstituer des réseaux d'influence, chercher des interlocuteurs fiables, voire aller au contentieux.

Nos collègues du SGEN-CFDT, eux, nous ont fait savoir qu'ils siègeront, pensant sans doute que tout va bien et que l'on peut indéfiniment continuer à parler avec des interlocuteurs qui vous écoutent poliment avant de passer à des sujets jugés plus importants mais ne font rien.

Notre action ne peut se résumer, même si c'est indispensable, à passer quelques coups de fil au moment des CAP, et s'en remettre pour tout le reste à des représentants nationaux qui ne s'engagent pas pour défendre et valoriser les IJS.

Nous avons besoin de votre soutien et de votre adhésion à notre action bien comprise. Dans cette période qui est et sera difficile pour notre corps, le SEJS tient à vous assurer de la détermination du bureau national et de vos représentants du personnel.

sejs.permanence@unsa-education.org

10, rue des Grès 77590 BOIS-LE-ROI